

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Stage d'observation du métier de chef-fe de chant dans une maison d'opéra
Code	
Filières, orientations et options	☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☒ ACCOMPAGNEMENT ☒ <i>Option Chef-fe de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ <i>Option Enseignement</i> ☐ <i>Option Recherche</i> ☐ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☐ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☒ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires		
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Environ 32 heures	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☒ Autre : Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : 1	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
- Observer les pratiques professionnelles des chefs-fe-s de chant au sein d'une maison d'opéra, en développant une compréhension approfondie de leur rôle dans la préparation et la gestion musicale des productions lyriques, durant la première année du stage. - Analyser les interactions entre le ou la chef-fe de chant, les chanteurs et chanteuses et le reste de l'équipe artistique (metteur-euse-s en scène, chef-fe-s d'orchestre, etc.), afin d'intégrer les dynamiques de travail d'un environnement professionnel complexe comme l'opéra. - Participer activement aux répétitions et aux séances de travail durant la deuxième année, en appliquant les compétences acquises lors de l'observation pour accompagner et préparer les chanteurs et chanteuses, sous la supervision d'un-e chef-fe de chant expérimenté-e. - Développer une expertise pratique en tant que chef-fe de chant en prenant part à des projets concrets, tels que des répétitions scéniques ou musicales, consolidant ainsi les compétences nécessaires pour une future insertion professionnelle dans une maison d'opéra.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
A1 : Stage d'observation A2 : Stage pratique		

6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i>	
TYPE DE VALIDATION	
☐ Examen noté * ☐ Contrôle continu noté* ☒ Participation ☐ Rapport de stage ☐ Co-évaluation ☐ Autre(s) :	
* MODALITÉS D'ÉVALUATION	
☐ Prestation artistique ☐ Production écrite ☐ Production orale ☐ Autre(s) :	
Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :	
Contenu de l'examen (si pertinent) :	
COMPOSITION DU JURY	
☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative ☐ Expert-e interne ☐ Expert-e externe ☐ Représentant-e de la direction (présidence)	
Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	☐ Remédiation possible ☒ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Les étudiant-e-s du Master en accompagnement sont tenu-e-s de suivre ce stage durant la première année de leur cursus. En revanche, les étudiant-e-s du Master en accompagnement option chef-fe de chant doivent suivre ce stage durant les deux années de leur formation.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination : Nina Uhari	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement
Historique	Création NRI 2024